



LA RÉFORME ON S'EN FOUT, ON VEUT PAS DE PRISONS DU TOUT !!!

Mais on vous propose un aperçu de ce que nous a concocté le pouvoir parce que c'est quand même bien de savoir ce qui nous attend

La réforme pénitentiaire à venir a de quoi nous faire rêver. Que ce soit la création de nouvelles places en prison ou la multiplication des peines «alternatives», tout va dans un sens rassurant pour notre fibre humaniste, à savoir le désengorgement des prisons, la baisse de la «surpopulation carcérale». Et pourquoi pas, ô bonheur, l'encellulement individuel pour tou-te-s les taulard-e-s, normes européennes obligent.

Déjà on peut se questionner sur l'intérêt des législateurs européens pour le bien-être des détenu-e-s. A priori, leur exigence d'un-e seul-e détenu-e par cage relève plus d'une considération sécuritaire qu'autre chose. Tout comme avec la douche en cellule, l'important est de limiter les échanges entre prisonnier-e-s et faciliter le travail de la matonnerie. Ceci dit, même s'il est imposé, un peu plus de confort ne fait pas de mal.

Mais peu importe, vu que la seule conséquence de la réforme pénitentiaire sera en réalité de multiplier le nombre de personnes en prison, et plus généralement sous main de justice. Comme toujours, l'augmentation de la capacité d'enfermement permettra d'enfermer plus, et les peines alternatives se traduiront par la mise sous contrôle de personnes qui ne risquaient pas la prison. Des peines supplémentaires donc, et un déploiement de la prison hors les murs facilité par les avancées technologiques.

Non seulement la réforme se traduira par plus de gens sous contrainte, mais elle prévoit aussi plus de subtilité dans la gradation de la punition. Depuis l'invention du purgatoire, la bonne vieille technique de la carotte et du bâton n'a plus besoin de faire ses preuves dans sa capacité à garder les individus soumis. Ainsi plein d'infrastructures différentes voient le jour, parmi lesquelles on peut progresser ou au contraire être rétrogradé-e-s. Prisons étanches pour détenu-e-s «radicalisé-e-s», quartiers de préparation à la sortie, SAS... A noter d'ailleurs que le pouvoir ne crache pas sur des peines plus lucratives, celles qui mettent les justiciables au boulot, comme le développement des TIG auprès des entreprises privées. Parce qu'en prison, même s'il y a peu d'alternatives au travail à la chaîne sous-payé, il n'est pas encore forcé, et un petit coup de pouce à l'économie n'est pas de refus.

Au passage on n'oublie pas tous les charognards qui vont profiter de la manne, des constructeurs de taule aux associations de réinsertion, en passant par les fournisseurs de bracelets électroniques, la liste est longue.

La bonne nouvelle c'est qu'il est plus facile de s'opposer à ce qui est encore en construction qu'à ce qui est entériné depuis de longues années. Peut-être que quelques oreilles sont ouvertes et qu'il est possible de trouver des complices pour s'attaquer concrètement à ces aménagements à venir, qui représentent une menace pour toutes celles et ceux qui ne comptent pas vivre en accord avec la loi. Une occasion de plus de faire savoir ce qu'on pense de la taule, de la justice, et de cette société qui en a besoin.

ENTENDU À LA RADIO
Un journaliste de France Inter demande à la ministre de la justice, Nicole Belloubet, s'il est prévu de libérer des places de prison pour recevoir la vague d'arrivées provoquée par le mouvement giletsjaunes. Qu'on se rassure, visiblement il y a assez de cages pour tout le monde : «Si certaines prisons sont surpeuplées, d'autres ont de la place»

La conséquence flagrante de l'augmentation des places de prison sur la surpopulation carcérale...

